



## Check-list nécessaire pour votre déclaration d'impôt

Pour compléter votre déclaration d'impôts, regroupez les justificatifs de l'année pour tous les membres de votre famille :

Vous-même (contribuable)  
Votre collectif (conjoint)  
Vos enfant(s) à charge

### Revenus

- Certificat de salaire
- Attestation de versement d'indemnités journalières (maladie, accident, etc.)
- Attestation de rentes de l'AVS / AI
- Certificat de rente de la caisse de pension
- Justificatif des montants des pensions étrangères
- Montant de la pension alimentaire perçue

### Frais professionnels

- Justificatif des versements de cotisations au 3e pilier a
- Justificatif des rachats de cotisations 2e pilier
- Factures des frais de formation
- Cotisations syndicales

### Comptes bancaires et titres – état à l'année

- Comptes courants, comptes épargne détenus en propre ou en commun, y compris ceux de vos enfants
- Bouclement des comptes suisses et étrangers au 31 décembre ou attestation de capital et intérêt de l'année

### Autres revenus et fortune

- Justificatif de paiement d'autres revenus accessoires

## Intérêts d'emprunts et dettes

- Prêts de consommation, voiture, emprunts immobiliers, etc.
- Tableau d'amortissement à jour

## Immeubles – état à l'année

Concerne les appartements, maison, garage, SCI (résidence principale ou secondaire, bien mis en location), terrain nu ou en construction, terrain agricole :

- Acte notarié d'achat du bien immobilier / acte de donation ou de succession (valeur du bien)
- Si construction, prix d'achat du terrain et de la construction ou coût de l'emprunt pour le projet
- Si revenus fonciers : loyers bruts perçus

## Immeubles – déductions

Résidence principale, secondaire et bien mis en location :

- Factures des frais d'entretien et de réparation (y compris lorsque les travaux sont effectués par vous-même)
- Factures des dépenses d'équipements destinés à économiser l'énergie
- Charge de copropriété : travaux, frais liés aux parties communes (appels de charges de l'année précédente)

## Déductions

- Justificatif des cotisations assurance-maladie et assurances complémentaires
- Attestation des primes d'assurance-vie et contrat : somme assurée et valeur de rachat
- Justificatif des pensions alimentaires versées aux enfants mineurs
- Jugement de divorce
- Décompte LAMal des frais médicaux restés à charge
- Factures des praticiens de médecine alternative
- Justificatifs des frais liés au handicap
- Justificatifs des frais de garde d'enfant de moins de 14 ans (nourrice, crèche, parascolaire, centre aéré)
- Justificatifs des dons aux associations et partis politiques en Suisse

L'équipe MVP Fiduciaire reste à votre disposition.